

Reprise des messes publiques

Le 24 novembre, la Conférence des Évêques de France a indiqué publiquement que la mesure de 30 personnes par édifice cultuel pour les célébrations était « irréaliste et inapplicable », « tout à fait irrespectueuse de la réalité de la pratique religieuse des catholiques ».

Les évêques avaient « proposé dans leur protocole un espace de 4m² autour de chaque fidèle. »

Le maintien de la jauge de 30 personnes étant inacceptable, vos prêtres décident, en communion avec notre archevêque, de reprendre la célébration des messes en limitant à 280 le nombre de personnes dans l'église, et à 170 dans la chapelle.

Dans la conférence de presse de ce jeudi 26 novembre, nous avons entendu : « Lorsqu'un couple ou un parent avec un enfant entre dans un commerce, ils compteront pour une seule personne. » Nous appliquerons la même règle dans l'église. 2=1 dans une même famille. Une famille de 5 enfants compte pour 3.

À Saint-Léon, les messes seront donc célébrées aux **horaires presque habituels : inchangés en semaine. Le dimanche, toutes dans l'église : sam 18h30, dim 9h, 10h, 11h et 19h**, avec une jauge de 280 personnes, en les comptant comme il a été précisé. Ceux qui souhaitent venir à la messe peuvent donc le faire, sous leur responsabilité. À 10h, 11h et 19h, si la jauge est dépassée, une messe supplémentaire sera célébrée un peu après à la chapelle de la Visitation.

Pour ceux qui ne souhaitent pas venir à la messe, nous donnerons la communion dans les mêmes conditions que les deux dimanches précédents entre 16h et 18h30.

Nuit d'adoration d'entrée en Avent

La nuit d'adoration d'entrée en Avent est maintenue. **De 19h30 ce samedi 28 novembre à dimanche 29, premier de l'Avent, à 8h**, le Saint-Sacrement sera exposé dans la chapelle de la Visitation. Chacun y vient à l'heure qu'il veut. Entrée par la grille de la cour.

Tout cela se vit, est-il besoin de le préciser, dans le respect des gestes-barrières rappelés partout en permanence et indiqués aux entrées de l'église.

Père Emmanuel Schwab, curé

Liturgie de cette semaine

Dimanche 29 novembre

1^{ère} lecture : Is 63,16b-17.19b ;64,2b-7

2^{ème} lecture : 1Co 1,3-9

Lundi 30 novembre 20

Mercredi 3 décembre

Jeudi 4 décembre

Dimanche 6 décembre

1^{ère} lecture : Is 40,1-5.9-11

2^{ème} lecture : 2P 3,8-14

Messes et offices de cette semaine

Messes : sam 18h30 ; dim 9h, 10h, 11h et 19h

Pour des questions de successions de messes célébrées au même autel, **la messe habituellement célébrée à 10h30 le sera à 10h et dans l'église.**

Messes en semaine :

Lundi 12h et 19h, Mardi à vendredi 7h30, 8h35, 12h et 19h, samedi 8h35 et 12h

Confessions uniquement sur inscription

Comme pendant le précédent confinement, la permanence aura lieu dans le bureau du curé dans l'église, entrée sur le côté droit de l'église. [Inscription sur GoogleSheet](#). En cas de difficulté pour s'inscrire, contact : ablouisbardon@gmail.com

Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, appeler le secrétariat ou demander à un prêtre de vous inscrire.

Accueil laïc cette semaine

Dans l'église, à droite près de la grande entrée :

Lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h45

Adoration cette semaine

Samedi 28 novembre à 19h30 au dimanche 29 à 8h dans la chapelle de la Visitation.

Jeudi de 9h05 à 22h30 (Complies à 22h15) – crypte

Vendredi 18h-19h – maître-autel

Baptêmes

Ferréol FEILHES, Daphnée DENIEAU

Obsèques

Nicole JACQUELINE, Pierre DUBREUIL, Huguette GOFFINET, Régina SHARPIN

1^{er} de l'Avent

Psaume 79

Évangile : Mc 13,33-37

saint André

saint François Xavier

saint Jean de Damas

2^{ème} de l'Avent

Psaume 84

Évangile : Mc 1,1-8



C'est le temps du désir, de l'espérance

Nous entrons dans le temps de l'Avent, et Jésus nous demande de veiller.

Et si nous profitons de ces quelques semaines pour raviver notre faim, raviver notre soif, et crier avec le prophète : « Ah ! Si tu déchirais les cieux ! »

C'est le temps du désir, de l'espérance. Soyons « celui qui l'attend », tenons « fermement jusqu'au bout ».

Comment ?

« À chacun son travail » nous dit Jésus. Où que nous soyons, quoi que nous fassions, nous pouvons être des ouvriers, des serviteurs, nous pouvons être ceux « qui pratiquent la justice autour de nous », tout près de nous, dans la vie de tous les jours.

Nous découvrirons que notre attente est déjà là, que c'est aujourd'hui que la Parole, le Verbe, s'accomplit en nous, s'incarne à travers nous.

Et nous entrerons en communion avec nos frères, et nous entrerons en communion avec « Jésus Christ notre Seigneur »

Nous sommes l'argile, laissons-nous façonner par l'amour de Dieu.

Jean-Louis BAVOUX, diacre

PAROISSE

Les missels 2021 (année A) sont en vente à l'accueil.

Paroisse numérique

La paroisse a maintenant un compte Twitter : <https://twitter.com/LeonParoisse>

Et le [site paroissial](#) a fait peau neuve. Allez le visiter !

Communier le dimanche

Le dimanche, entre 16h et 18h30, un prêtre ou un diacre se tient à côté du Tabernacle pour donner la communion à ceux qui le demandent et qui n'ont pu participer à la messe. Des feuillets disposés aux entrées de l'église aident à la prière personnelle pour se préparer à communier, même si on a suivi la messe en vidéo.

Fraternité de prière

Une nouvelle année s'ouvre pour la Fraternité de prière paroissiale. Il s'agit d'un engagement personnel à prier chaque jour pour la paroisse, ne serait-ce qu'un simple *Je vous salue, Marie*. En réponse à cet engagement, le curé de la paroisse confie au priant des personnes pour qui prier (catéchumènes, fiancés se préparant au mariage, enfants du catéchisme, etc.). **Cet engagement court sur une année liturgique — laquelle commence ce dimanche**. Des feuillets sont à disposition dans les présents.

Adoration du jeudi

Nous reprenons l'exposition du Saint-Sacrement le jeudi dans la crypte **de 9h05 à 22h30**. Les Complies seront chantées à 22h15. Pour tout renseignement : Marie-Lorraine ANDRÉ 06 22 43 56 38.

Quête

Nous vous invitons à y participer

→ **SOIT en faisant un virement au compte paroissial**
Paroisse Saint-Léon

IBAN : FR76 3006 6105 4100 0102 4720 185,

BIC : CMCIFRPP en indiquant "Quête aux messes"

→ **SOIT via le service du diocèse de Paris**

Vous pouvez regrouper le montant de plusieurs quêtes ou donner chaque dimanche, comme vous préférez. Un grand merci en tout cas de ne pas oublier cette offrande. *La quête dominicale est une offrande liée au sacrifice eucharistique. Elle n'est pas le soutien à une œuvre. À ce titre, elle n'est pas défiscalisable et ne peut être mélangée avec tout autre type de collecte.*

Denier de l'Église

Un grand merci pour votre générosité pour compenser l'important manque à gagner dans notre vie paroissiale. Vous pouvez toujours [verser votre Denier en ligne](#) ou l'envoyer par courrier postal, les chèques étant rédigés à l'ordre de "ADP – Paroisse Saint-Léon".

Messe de requiem

Une grande figure de notre Conférence Saint-Vincent de Paul, Henry BLANC, est décédé le lundi 16 novembre. Une messe de requiem sera célébrée à son intention ce **lundi 30 novembre à 18h** dans notre église.

Marché de Noël

Puisque les commerces peuvent rouvrir, nous tiendrons un petit marché de Noël **dimanche 6 et dimanche 13 décembre**. Le site de la paroisse donnera de plus amples informations. La FIP de dimanche prochain aussi.

Ce marché de Noël va se doubler d'une **boutique en ligne** <http://boutiquesaintleon.com/> ! Le site est opérationnel, mais les objets à vendre ne sont pas encore très nombreux à être renseignés. **Tous ceux qui peuvent y aider** peuvent contacter Géraud Veillet-Lavallée geraudveilletlavallee@gmail.com

Tombola marché de Noël

Les billets de tombola sont en vente au prix de 5 € à l'accueil et au secrétariat. On peut encore en acheter ! Le tirage se fera le dimanche 13 décembre dans le cadre du Marché de Noël

Prière des frères

Un précieux soutien pendant l'épreuve du confinement. Si vous souhaitez que des frères de la paroisse prient sur vous, veuillez téléphoner au 06 81 30 51 01 pour fixer un rdv à l'horaire qui vous convient.

Camps Les Gets Février 2021

Les inscriptions sont ouvertes. La première semaine est complète. Il reste des places pour la seconde semaine : <https://jeunes.saintleon.com>

Le Foyer Don Bosco **cherche encore une animatrice Bafa** pour la semaine de camp ski du 13 au 20 février. Contact et candidature : foyerdonbosco@saintleon.com

Vente de sapins de Noël

Pour financer leur camp d'été en Suède, les Compagnons Scouts de France de Saint-Léon vous

proposent de commander vos sapins de Noël par leur intermédiaire **ce dimanche au plus tard**.

Sapins *Nordmann* de qualité supérieure, avec support bûché ; tenue végétale garantie. Taille et Prix : 80/100 cm 30€ — 100/125 cm 35€ — 125/150 cm 40€ 150/175 cm 45€ — 175/200 cm 50€

<https://forms.gle/n2ytKB7rLEEJFadDA>

Sapins à venir chercher dans la cour de Saint-Léon sur un créneau horaire dédié.

Pour 5 € supplémentaires livraison à domicile.

Paiements en espèces ou par chèque (à l'ordre de *SGDF Saint-Léon*). stleon.compas.2k19@gmail.com
07 67 77 08 79

PROCHAINEMENT

Remise des croix aux servants

La remise des croix aux servants de messe se fera au cours de la messe dominicale anticipée le **samedi 5 décembre à 18h30**.

DIOCÈSE

Extrait de la lettre de Mgr Aupetit aux curés de Paris

[...] Cette jauge en valeur absolue de 30 personnes est une décision qui relève de l'absurde.

Elle est irréalisable pour le diocèse de Paris et manifeste un réel mépris pour la chose religieuse et la foi des croyants. Il n'est pas dans l'esprit évangélique de mettre les gens dehors ou de les exclure. Quand l'Église est au service des plus pauvres, elle ne fait pas le tri. Elle ne le fera pas non plus pour l'accueil des fidèles.

J'ai donc décidé, à l'instar de beaucoup d'autres évêques, de déposer un référé liberté au Conseil d'état dès la parution du décret.

Après avoir consulté plusieurs d'entre vous, je vous transmets ce qui me semble juste.

Chacun de vous, selon son jugement pastoral, a le choix entre deux options :

► *Ne pas reprendre la célébration publique des messes ce dimanche et célébrer en semaine.*

► *Célébrer des messes ce dimanche en public en multipliant les horaires et en veillant au respect des gestes barrières habituels déjà préconisés et sur lesquels il faudra être vraiment rigoureux. Chacun veillera à limiter le remplissage de son église sans pour autant laisser qui que ce soit à la porte... [...]*